

Rappelons qu'au Collège Royal — comme l'Athénée dirigé par les « Lovanistes » s'appelait depuis la suppression de la Compagnie de Jésus en 1773 — le plan provisoire de 1777 avait modifié l'ancien plan d'études, tout en maintenant « son économie générale et le but de l'enseignement » et en reprenant même ne varietur le cours de philosophie. Deux professeurs occupaient la chaire (dont l'origine remonte à 1686) et s'efforçaient de maintenir les études au niveau d'antan, ce qui n'était pas sans difficultés puisque la discipline laissait beaucoup à désirer. (1)

En effet, l'atmosphère au Collège Royal était loin d'être sereine. Si la faute en incombe partiellement aux professeurs, il faut tout de même reconnaître que la tâche leur était rendue ardue. Ils éprouvaient non seulement les effets de la méfiance du clergé autochtone mais également ceux du ressentiment des nombreux élèves et amis que les pères jésuites avaient laissés en Luxembourg. C'est ainsi que ces éléments ne manquaient aucune occasion pour rappeler aux mémoires défaillantes que les « intrus » étaient sortis du foyer du plus terrible des virus, le jansénisme. (2)

S'il n'est plus aisé de se faire une idée exacte du niveau des études que Mullendorff eut l'occasion de faire au Collège Royal, on doit tout de même le considérer comme bachelier ès arts. (3) C'est en effet à ce grade et avec la possibilité d'être admis à ses cinq facultés, que l'université de Louvain assimila les étudiants qui avaient suivi à Luxembourg les deux années de philosophie, clôturées par des disputations publiques et soutenues à l'instar de ce qui se pratiquait dans les universités. (Cela aussi datait de 1686). (4)

Mullendorff, émerveillé de la carrière du cousin-président, semblait avoir caressé certains projets ; sinon comment interpréter ces regrets, émis en parlant tout d'une haleine de l'achèvement de ses études de philosophie en 1787 et des troubles ayant bouleversés les Pays-Bas autrichiens à partir de la même année, regrets opposés à sa décision « d'embrasser l'état civil », liscz de devenir marchand-épiciier !

Heureusement pour lui — et sa ville natale — Mullendorff fut bientôt accaparé par la vie publique où il put mettre à profit ses qualités fort estimables de cœur et d'esprit.

La première mesure d'utilité publique dont il se vante avoir été un des « auteurs » fut l'éclairage de la ville, en 1791 ou 1792.

En 1791 il épousa A. C. Th. Ludwig, originaire de Thal-Ehrenbreitstein*) et qui lui donna dix enfants.

Huit jours après son mariage, le 18 septembre, M. dut se rendre à Frisange ; c'est à ce moment qu'il eut l'honneur de se voir flanqué pendant tout son déplacement de l'officier du prince d'Anhalt-Zerbst.

*) La mère d'Anne C. Th. Ludwig était une Triacca dont un frère, établi marchand à Luxembourg, avait d'abord épousé A. C. Seyler. Un de leurs trois enfants, Pierre Joseph, devint le beau-frère du juge de paix Hendel. A. C. Seyler devint en secondes noces la femme de Pierre Desert dont la biographie figure dans le présent fascicule, à la p. 120.